



"Tunisie et refuge en haute-côte"

MAIRIE

DEL/NN/10/12/232

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2010**

<p><u>Date de Convocation</u> 07-12-2010</p> <p><u>Date d’Affichage</u> 07-12-2010</p> <p><u>Nombre de Conseillers</u></p> <p>- en exercice 27 - présents 18 - procurations 05 - absents 04</p>	<p>Le 14 décembre Deux Mille Dix à Vingt Heures Trente, le Conseil Municipal de la Commune de l’Ile d’Yeu, dûment convoqué, s’est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Bruno NOURY, Maire.</p> <p>PRESENTS : Bruno NOURY, Maire</p> <p>Moïsette DUPONT, Guy BEZILLE, Mireille BOUTET, Henri ARQUILLIERE, Sylvie GROC, Pierre MECHIN, Blandine HENRY et Yannick RIVALIN, Adjoints au Maire,</p> <p>Marlène HACPILLE, Claudie BILLE, Patrice BERNARD, Sébastien CHAUVET, Fabienne COUTHOUIS, Carole CHARUAU, Philippe AUDEON, Monique TARAUD et Jacques FORESTIER, Conseillers Municipaux,</p> <p>PROCURATIONS : André TARAUD, Pascal GUEHO, Judith LE RALLE, Sandrine TARAUD et Marie-Thérèse LEROY qui avaient donné respectivement procuration à Henri ARQUILLIERE, Pierre MECHIN, Sylvie GROC, Marlène HACPILLE et Jacques FORESTIER</p> <p>ABSENTS : Monique CADOU, Louis DUPONT, Bruno GIRARD et Vincent BUCHOUL</p> <p>SECRETAIRE : Philippe AUDEON</p>
---	--

232- TARIFS LOCATION TEMPORAIRE DE LOCAUX ARTISANAUX

Rapporteur : Guy BEZILLE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Sur proposition du rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- ♦ **AUTORISE** le Maire à mettre en application, à partir du 1^{er} janvier 2011, les tarifs ci-dessous :

LOCATION TEMPORAIRE de LOCAUX ARTISANAUX (H.T.)	2010 (tarif HT)	2011 (tarif HT)
Indexé sur l'indice du coût de la construction connu au 1 ^{er} janvier de l'année n-1		
Rez-de-Chaussée	H.T. le m ² par AN	24,91 €
		25,23 €

Fait et délibéré les jours, mois
et an que dessus
Pour extrait conforme
Le MAIRE.

Le Maire,
Bruno NOURY

